



### Réunion du 10 Novembre 2022

**Présents** : Karl ATEBA, Fabrice CHALLAT, Mickael COURPRON, Fabrice EREAU, Hermant, HEMARA Fayçal, Ludovic MARTIN, Philippe ROCHEL.

**Absents excusés** : Jamel KOUROGHLI, Christelle FERCHAUD, Michel MIGNONEAU, Guillaume HERMANT, Jean-François BARIS, Jérôme BOUQUET et Florence JULIA.

**Invitée** : Pierrette BARROT (présidente). Jean-Luc BOLLATI (chargé de mission),

#### **Montes en U13 en fin de la 1<sup>ère</sup> phase du championnat :**

- **D1** : Les 3 premiers de chaque poule en interdistrict  
Les derniers de chaque poule en D2
- **D2** : Les 3 premiers de chaque poule en D1  
Les derniers de chaque poule en D3
- **D3** : Les 2 premiers de chaque poule en D2  
Les deux derniers de chaque poule en D4
- **D4** : Les 2 premiers de chaque poule en D3

#### **Montes en U15 en fin de la 1<sup>ère</sup> phase du championnat :**

- **D1** : Les 4 derniers de la poule en D2
- **D2** : Les premiers de chaque poule en D1

#### **Montes en U17 en fin de la 1<sup>ère</sup> phase du championnat :**

- **D1** : Les 3 premiers de la poule en U17r2  
Le dernier de la poule en D2
- **D2** : Les premiers de chaque poule en D1  
Le meilleur deuxième en D1

#### **Projection pour la saison 2023/ 2024**

- En u13 comme la saison 2022/2023
- En u15 et u17 : on se dirige sur une saison complète sans phase avec des montes en fin de saison et des match aller/retour.

#### **Appels d'offre des Lieux des finales jeunes :**

- Journée Nationale des Débutants (JND)
- Challenge Boulogne (U11)
- Finale pitch u13

#### **Coupe :**

**En u13** : Coupe départementale 32 équipes  
Challenge 73 équipes

**En u15** : Coupe départementale 20 équipes  
Challenge 18 équipes



**En u17 :** Coupe départementale 12 équipes  
Challenge 24 équipes

### Futsal

**Engagement du 28/11/2022 au 12/12/2022**

Site de brassage et dates (voir calendrier générale)

### Clubs en discipline :

La commission fait un rappel des règlements. Beaucoup trop de club sont en infraction.

Rappel règlement :

### RG championnat jeunes district 17 (U13-U15-U17) - Art 5.

..../....

NOTA : Le nombre minimum de licenciés par club constituant l'entente est de cinq (5) pour une équipe évoluant à onze (11) et de trois (3) pour une équipe évoluant à huit (8).

..../....

### Chaque club de l'entente doit avoir au minimum :

- **En foot à 8 : 3 joueurs**
- **En foot à 11 : 5 joueurs**
- **Plus de montés en ligue pour une entente**

### Rappel règlement nombre de mutés en jeunes :

#### RG de la FFF - Article 160 Nombre de joueurs "Mutation"

*1.a Dans toutes les compétitions officielles des catégories U19 et supérieures ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximums ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.*

*1.b Pour les pratiques à effectif réduit des catégories U19 et supérieures, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximums ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.*

*1.c Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et District des catégories U12 à U18 tant pour le football à 11 que pour les autres pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.*

### Application comme suit :

- ⇒ **FOOT à 8 et à 11 – Catégorie U12 à U18 : 4 joueurs mutés dont 1 hors période.**
- ⇒ **FOOT à 8 – Catégorie U19 et au-delà : 4 joueurs mutés dont 1 hors période.**
- ⇒ **FOOT à 11 : Catégorie U19 et au-delà : 6 joueurs mutés dont 2 hors période**

*2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.*

*En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match reste le même.*



### Rappel Règlement :

**Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour.**

**DEFIS JONGLAGES : RAPPEL** Les membres de la commission ont décidé que le résultat (score) doit être enregistré sur la **tablette fmi** lors de la feuille de match dans la case **observation** puis envoyer la feuille de défi au district. Les résultats non parvenus pour les journées 4 à 7 ne seront plus pris en compte après le 7 mai. **Sachant qu'en cas d'égalité le premier critère pour départager les équipes est le défi jonglage.**

### Rappel des horaires de match en jeunes :

Samedi 10h30 pour les matchs U11 et U13 **(les défis se font de 10h à 10h30)**  
Samedi 15h pour les matchs U15 et U17  
Dimanche 15h pour les matchs de U19

Président,  
ÉREAU Fabrice

Secrétaire de séance,  
COURPRON Mickaël